

de ce qu'il possède lui-même de propriétés médicinales. L'on sait en effet que les végétations et les animalcules microscopiques ne résistent point à l'action de l'acide sulfureux. Appuyés sur cette découverte, nous avons employé de plus en plus et avec avantage les sels dont il est un des constituants dans la curation des affections cutanées *parasitiques*. Récemment on en a recommandé l'usage à l'intérieur pour combattre les maladies zymotiques. Mais il faudrait une plus ample expérience pour en apprécier justement la valeur. Au reste, dans l'hypothèse même que les sulfureux peuvent supprimer une fermentation quelconque dans le sang comme à la surface du corps, et promouvoir ainsi la cure des maladies contagieuses et épidémiques, il n'est pas nécessaire d'invoquer la présence d'agents que le microscope n'y a pas encore démontré. Ils pourraient bien n'agir que comme rafraîchissants antiphlogistiques, ou réactifs et antidotes de certaines substances étrangères à la constitution normale du sang.

Dans cette préparation il se dégage bientôt une odeur d'acide sulfureux et il se fait graduellement un dépôt de soufre en poudre impalpable qui lui donne la couleur jaune pâle que vous voyez, puis un léger précipité blanc, que je crois du sulfure de sodium. J'ai soumis ce précipité à l'action de l'empois qui ne donne pas plus la couleur bleue que la liqueur, ou la teinture, puis à l'action de la chaleur sans obtenir la vapeur violette de l'iode libre.

Les hypo et persulfites seulement et non les sulfites ont la propriété de décolorer l'iode, sans doute à cause de la moindre affinité, en proportion multiple, de l'acide sulfureux avec la base, ce qui lui permet de s'en séparer. C'est de fait, la présence de l'acide sulfureux qui a valu à ces préparations leurs remarquables succès comme parasitocides.